

A travres les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 150

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

séssion de décembre, de même que le projet de MM. Usteri et Schopfer, de mettre dès à présent une somme de 15 millions à la disposition des vieillards jusqu'au moment où l'assurance sera organisée. Ce projet, on s'en souvient, avait été repoussé par le Conseil Fédéral.

M. Klöti, le premier président socialiste au Conseil National, a pris congé de ses collègues en les remerciant de leur collaboration. Nous croyons que tous les partis lui rendent le témoignage d'une direction intelligente et ferme et d'une parfaite impartialité dans les débats. Et maintenant, nous attendons de voir à qui notre Souverain confiera, sans nous consulter, la représentation de la population tout entière.

A. LEUCH-REINECK.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BALE. — Avant de reprendre le travail interrompu par la période des vacances, je voudrais jeter un coup d'œil sur l'activité de l'hiver dernier. Nos déléguées nous ont rendu compte des séances de l'Assemblée de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, ainsi que de celle de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. La votation populaire de Genève et le Congrès de Berne ont également alimenté nos entretiens. M^{lle} Pauly a su évoquer de façon très vivante ce qui s'est passé à Genève et nous a ainsi reportés aux beaux jours de notre propagande de Bâle, si vite reléguée dans l'ombre par la réaction à laquelle nous devons la loi sur le célibat des maîtresses d'école. M^{lle} Zellweger a répété sa conférence de Berne pour celles qui n'avaient pu assister au Congrès. — C'est également à celui-ci qu'on doit faire remonter l'inspiration de la conférence que M^{me} Schultz-Bascho, docteur en médecine, a donnée, à l'instigation de notre Société et de la Frauenzentrale, devant un très nombreux auditoire, sur le *Rôle pédagogique du médecin*. M^{me} Schultz a parlé des relations du médecin avec l'enfant dès le jour de sa naissance, mais elle a surtout insisté sur la question brûlante de l'éducation sexuelle. La discussion qui suivit a montré tout ce que la conférencière avait déjà fait pour éclairer les femmes sur ce sujet si actuel. Nous nous proposons de continuer dans ce domaine un travail qui nous paraît être de haute importance. — Nous avons aussi invité M^{me} Dr Leuch à nous entretenir de la question de l'assurance maternelle, que les Chambres fédérales vont être bientôt appelées à traiter. Enfin, la loi bâloise sur les auberges a donné lieu à une communication de M. Hasler, gérant de l'Hôtel de la Croix-Bleue. D'accord avec la Ligue des Femmes abstinences, nous avons présenté une requête concernant ce projet de loi, et nous étions curieuses de savoir le résultat de notre démarche. Nos demandes n'ont été prises en considération que dans une bien faible mesure. Pourtant, en jetant un regard sur le passé, M. Hasler a essayé de nous persuader que nous avions le droit de nous réjouir du chemin parcouru. — A l'Assemblée générale du 31 janvier, M^{me} Vischer-Alioth a parlé de façon très captivante de *la Femme dans la politique*. La réunion a malheureusement été assombrie par la démission de M^{lle} Gerhard, présidente et fondatrice de notre Société, qu'elle a su si admirablement conduire et représenter à l'époque difficile de ses débuts. Sans le vouloir, elle nous a fourni la preuve de l'excellent travail accompli par elle, dans son rapport sur les premières cinq années de notre existence. Nous sommes d'ailleurs sûres que M^{me} Vischer-Alioth, notre nouvelle présidente, ne prendra pas moins à cœur le progrès de notre cause. La tâche ne sera pas facile. Il s'agit de travailler dans le silence à une meilleure estimation de la personnalité féminine, tant dans la vie publique que privée, à éveiller chez les femmes le sentiment de leur responsabilité en même temps que de leur propre valeur, et à faciliter leur adaptation toujours plus efficace aux nécessités de la vie collective.

C. D.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — Si ce n'est qu'en octobre que l'activité de notre Société commence à se manifester publiquement, dès septembre déjà le Comité est à la brèche pour préparer les travaux de l'hiver et jeter les bases de tout ce qui fera la vie de l'Union durant les huit à neuf mois à venir. Et cette vie sera remplie, les membres qui ont assisté à l'Assemblée générale d'automne, le 19 octobre, ont pu s'en convaincre, en entendant M^{lle} Meyer énumérer les projets du Comité: direction du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, cours pratique de discussion et de conférence par M^{lle} Gourd, probablement cours sur quelques questions financières, séance d'orientation avant la votation du 3 décembre sur le prélèvement sur la fortune, enquête sur les logements insalubres, enquête sur les salaires dans la couture à domicile et unification des conditions d'apprentissage de la couture en atelier, suppression des pourboires dans l'hôtellerie (ceci en collaboration avec la L. S. A.), chômage, — sans parler de l'activité des Commissions spéciales. On a encore entendu à cette Assemblée le compte rendu des journées de l'Alliance à Lausanne, présenté par M^{lle} Gourd, et un exposé par M. Jean Brocher des buts que poursuit la Société du Cinéma populaire, exposé qu'ont illustré de la façon la plus captivante quelques très beaux films de voyage. — Au thé de membres d'octobre, le premier de la saison, M^{me} Picot-Lasserre avait donné lecture de plusieurs fragments de Pierre Hamp concernant spécialement les femmes.

E. Gd.

Lausanne. — *Foyer féminin et Restaurant sans alcool « la Clé »*. — Ces deux restaurants, non pas jumeaux, puisque le Foyer féminin a un droit d'aînesse incontestable sur « la Clé », née seulement en 1920, mais voisins, installés tous deux l'un au-dessus de l'autre dans la vieille maison de la rue de Bourg, ont vu leur destinée se marquer fort différente dans les premiers temps de leur vie commune, le Restaurant sans alcool absorbant beaucoup de l'activité de son frère aîné, réussissant mieux que lui dans l'organisation de petits repas, déjeuners et thés, recevant les suffrages de la jeunesse scolaire, et parvenant dès sa première année d'existence à servir en moyenne 129 repas par jour (38.927 au total), alors que le Foyer féminin déclinait, perdant sur l'année précédente 23.000 repas. Cette différence s'est encore marquée l'année suivante (1921), et cependant, on la constate sans tristesse, l'attribuant surtout à la situation trop exiguë du Foyer féminin, qui devrait pouvoir offrir à sa clientèle des salles plus vastes et plus nombreuses, non pas tant pour de la nourriture matérielle que pour de la nourriture spirituelle! Le Foyer féminin est, en effet, le lieu de rencontre d'un grand nombre de Sociétés féminines qui y tiennent leurs séances, et est en train de devenir de ce fait un des centres sociaux les plus vivants de Lausanne, réunissant les courants d'idée, de ligues d'utilité sociale, de groupements féministes, etc., et ceci vaut bien la perte de quelques repas! Ce rôle de centre, le Restaurant sans alcool l'a lui aussi joué en quelque mesure pendant le Congrès antialcoolique international de 1921, et on ne peut qu'en féliciter les deux institutions; car, que deviennent les plus belles idées si leurs partisans ne trouvent quelque part un coin paisible dans une atmosphère sympathique et harmonieuse, pour reprendre haleine, se rencontrer, échanger leurs vues, avant de reprendre la lutte pour les défendre?

VENTE AU NUMÉRO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro aux adresses suivantes :

Librairie Eggimann, 40, rue du Marché, GENÈVE
Librairie Prior, Cité, 16, GENÈVE
Papeterie Champod-Buffe, place de l'Ours, LAUSANNE
Librairie papeterie Sandoz-Mollet, rue du Seyon, NEUCHÂTEL
Librairie Francke, Bubenberglplatz, BERNE
Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare, FRIBOURG
Librairie Steck, MOUDON
Kiosque de journaux Henchoz, TERRITET